

# Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

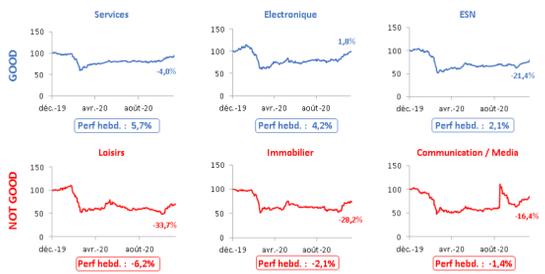
- Les petites valeurs cotées en bourse affichent la même dynamique que la semaine passée avec un CAC small qui ressort à +1,0% et qui continue de surperformer le CAC 40 (-0,4%). Depuis le début de l'année, le CAC small (+2,1%) surperforme le CAC 40 (-7,2%)
- Les secteurs des services, de l'électronique et des ESN ont particulièrement bien performé
- **Derichebourg**, **Advicenne** et **Aures Technologies** portent le CAC small

## La semaine des smalls



Les petites valeurs cotées en bourse affichent la même dynamique que la semaine passée avec un CAC small qui ressort à +1,0% et qui continue de surperformer le CAC 40 (-0,4%). Sur les 173 valeurs qui composent le CAC small, 93 sont ressorties en hausse.

## Le tableau de bord des secteurs



### Good

Cette semaine ce sont les secteurs **Services** (+5,7%), **Electronique** (+4,2%) et **ESN** (+2,1%) qui se distinguent et surperforment le CAC Small (+1,0%).

**Derichebourg** (+32,0%) ouvre le classement Good de cette semaine en tirant vers le haut le secteur des services. L'opérateur de services aux entreprises a publié ses résultats annuels qui font ressortir pour la première fois une perspective chiffrée. On poursuit avec le succès du secteur de l'électronique, porté par le fabricant de solutions informatiques pour points de vente **Aures Technologies** (+16,3%) qui continue sur sa tendance positive depuis la publication de son chiffre d'affaires T3 fin octobre. Le secteur bénéficie également de la bonne performance du fournisseur d'étiquettes numériques **SES-imagotag** (+10,3%) qui vient de remporter un contrat auprès de Kesko en Scandinavie pour la fourniture de plus de 6,6 millions d'étiquettes et l'utilisation de sa plateforme Cloud. Enfin, notre Good se clôture avec la performance positive du secteur des ESN qui profite d'une tendance de fond à la hausse des valeurs le composant, en témoigne la progression de **CS Groupe** (+9,9%), **Assystem** (+4,8%) et **Wavestone** (+8,2%). A l'occasion de la publication de résultats S1 de ce dernier, la société de conseil en management et systèmes d'information est en mesure de formuler des objectifs annuels : 400 M€ de CA pour l'exercice 2020/21 et une MOP à deux chiffres.

### Not Good

A contrario ce sont les secteurs **Loisirs** (-6,2%), **Immobilier** (-2,1%), et **Communication/Média** (-1,4%) qui sous-performent le CAC Small cette semaine.

Le secteur des loisirs souffre de la mauvaise performance des exploitants de résidences et parcs touristiques **Pierre & Vacances** (-9,1%) et **Compagnie des Alpes** (CDA) (-6,8%), en proie à des prises de bénéfices après une très forte remontée des cours suite aux annonces concernant les vaccins contre la Covid-19 début novembre. De même, la pression vendeuse n'épargne pas non plus le secteur immobilier qui accuse le coup de la foncière **Carmila** (-4,0%), qui a affiché la plus belle performance du secteur immobilier sur l'indice depuis novembre. Pour terminer, à l'image des sociétés précédentes, le spécialiste de la publicité et du marketing numérique **Solocal** (-5,6%) pâtit de la pression à la vente (il était dans notre Top de la semaine dernière) et entraîne vers le bas le secteur des communications/Médias.

### TOP

Cette semaine notre TOP s'ouvre avec la bonne performance de l'opérateur de services aux entreprises et à l'environnement **Derichebourg** (+32,0%) qui publie pour la première fois une perspective chiffrée sur l'exercice prochain (septembre 2021), à savoir un EBITDA en hausse de 15-20%, soit un EBIT courant en hausse de 30-45%, permettant au Groupe de faire revenir sa valorisation près de sa moyenne LT de 13,4x EBIT (fwd 12M). Vient ensuite la société pharmaceutique **Advicenne** (+20,6%) dont le cours monte en amont de l'obtention d'une opinion positive du Committee for Medicinal Products for Human Use (CHMP) de l'Agence Européenne des Médicaments (EMA) recommandant l'approbation de son produit phare, ADV7103 (Sibnaya) dans le traitement des acidoses tubulaires rénales distales (ATRD). Enfin, la société qui fabrique des solutions informatiques à destination des professionnels du commerce **Aures Technologies** (+16,3%) réalise également une très bonne performance cette semaine.

### FLOP

Concernant le FLOP, l'entreprise de biotechnologie **MedinCell** (-11,5%) a vu son cours fortement augmenter en novembre (+31%) avant de connaître des prises de bénéfices depuis le 2 décembre. En outre, la société a publié ses résultats S1 en décroissance hier matin. Vient ensuite la société de R&D pharmaceutique **Nicox** (-9,5%) qui subit une forte pression vendeuse sur ses titres après avoir connu une très forte hausse jusqu'à fin novembre avec le lancement du Vyzulta en Argentine. L'entreprise vient également de réaliser une augmentation de capital de 15 M€ (avec une décote de 10%). Pour finir, la société biotechnologique **Gensight Biologics** (-9,2%) subit une pression similaire suite à ses belles performances (la société était dans notre TOP vendredi dernier après une hausse hebdomadaire de +22,9%). En outre, la société a annoncé hier matin que l'EMA devrait rendre sa décision sur la mise sur le marché du Lumevoq au T4 2021.

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Terence Gerber et de François Przyplata

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recomposition de capital (OBO, LBO...).



\*La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus.

